



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Elections à la présidence de la CNA

Réunie en assemblée générale le 21 janvier 2012, la CNA a confirmé l'élection de sa présidente, désigné son premier vice-président et renouvelé le collège de son comité directeur.

**Madame Heidi Rançon-Cavenel** a été confirmée dans son mandat de présidente  
**Monsieur Louis-Georges Barret** a été élu au poste de premier vice-président

**Heidi Rançon-Cavenel**, membre de la CNA depuis 1990, a été élue au Comité Directeur en janvier 2008 et au poste de première vice-présidente pour les années 2010 et 2011.

Elle est actuellement vice présidente pour l'Europe de la Fédération Internationale des Femmes des Carrières Juridiques.

Elle a été membre du Conseil de l'Ordre des Avocats du Barreau de Paris du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2008.

La CNA est le premier syndicat historique d'avocats en France.

Elle a créé entre autres la caisse de retraite des avocats, actuellement CNBF, l'ANASED et elle est membre fondateur de l'UNAPL, de l'UIA et du CCBE.

Fait à Paris, le 21 janvier 2012.

*Contact : Odile Mokréa (01.43.54.65.48)*